## Communiqué de presse

## La Municipalité de Morges présente sa politique de cohésion sociale

Désireuse de repenser de manière globale les prestations fournies aux jeunes, aux familles et aux aînés, la Municipalité a réalisé en 2014 un diagnostic social afin de procéder à une analyse des prestations et évaluer les besoins de la population. Fort de ces constats, elle propose, par voie de préavis, de reprendre les activités du Centre Couvaloup 12 et le Travail social de proximité, dans le cadre d'une politique de cohésion sociale.

Face aux évolutions sociodémographiques et urbaines, la Municipalité propose une politique de cohésion sociale pour la Ville de Morges qui a la volonté de maintenir la qualité de vie de notre cité, de favoriser les relations intergénérationnelles et interculturelles, de réduire les disparités, de maintenir vivant le tissu associatif local et d'améliorer la gouvernance des politiques sociales.

Ses quatre principales missions sont les suivantes :

- Soutien aux familles
- Promotion de la santé
- Encouragement à l'intégration sociale
- Promotion du vivre ensemble

Pour ce faire, la Ville de Morges propose de regrouper et de reprendre les activités du Centre d'animation Couvaloup 12 (C12) et le travail social de proximité, exercé par Espace prévention.

En pilotant directement ses prestations, la Ville de Morges s'inscrit comme chef de file d'une politique de cohésion sociale, guidant son action publique de façon transversale, territorialisée et ciblée.

Pour mettre en œuvre cette politique, la Municipalité propose une nouvelle organisation qui permet, d'une part, de renforcer la direction du Service de la jeunesse, sécurité sociale et logement (JSSL) par l'engagement d'un poste de coordinateur, et, d'autre part, de déployer les activités de terrain d'animation et de travail social, en y intégrant un poste de travailleur social de proximité supplémentaire.

Ce projet, dont la mise en œuvre est prévue pour janvier 2017, est mené en collaboration avec le Comité de C12 et Espace prévention. Financé principalement par un transfert des subventions actuelles, les charges supplémentaires pour la commune s'élèveront à près de CHF 280'000.00 principalement due à la création des deux postes nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

La Municipalité

Morges, le 24 février 2016

## **Contact:**

Sylvie Podio, Municipale jeunesse, sécurité sociale et logement, 078 797 47 58 Mama Anne Sarr, Cheffe du Service jeunesse, sécurité sociale et logement, 079 898 95 23